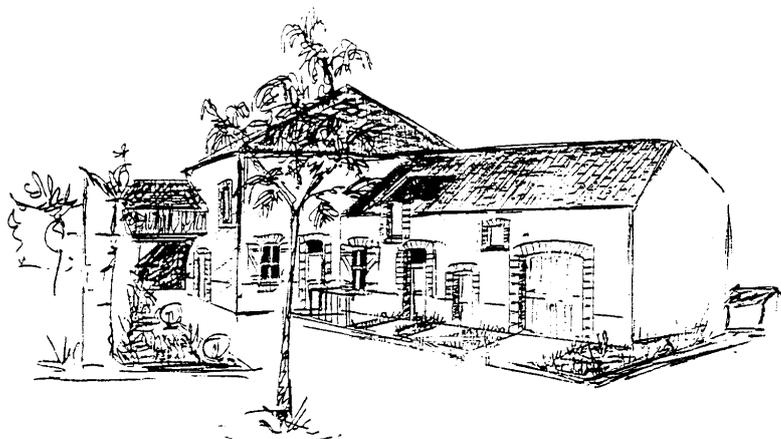




MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2018
N° 36
Décembre

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :
✚ M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjointes : le mardi de 18h30 à 19h30
✚ Mme FROT Nicole Adjointe	01 64 29 35 16	<u>Hors permanence :</u> Le secrétariat est ouvert de 9h30 à 12h30 le lundi, mardi, jeudi. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 64 29 32 17
✚ Mme BARBOSA Bernadette Adjointe	01 64 29 49 88	

Le mot du Maire

Cette fin d'année 2018 marque le début de l'opération de restauration de notre église. Un appel à candidature aux entreprises a été lancé, l'ouverture des plis aura lieu début janvier. Les entreprises retenues auront ensuite jusqu'à mi-février pour faire leur proposition, nous permettant ainsi de les choisir. Le coût sera alors connu et les travaux devraient commencer dès l'été prochain. La convention avec la Fondation du Patrimoine a été signée mi-octobre, j'en appelle donc à votre générosité pour faciliter le financement des 30% non subventionné. Ce projet représente la mise en valeur du seul patrimoine et témoin de l'histoire de Mondreville depuis le XII^e siècle. Je rappelle que 60% de chaque don peut être déductible de vos impôts. Parlez-en autour de vous, la réussite de cette démarche sera très dépendante du nombre de donateurs, de très nombreuses petites sommes feront une grosse cagnotte.

Je vous remercie tous par avance de votre implication et de votre geste.

Ce gros projet n'a en rien arrêté notre volonté d'entretenir et de mettre en valeur nos bâtiments, ainsi que d'économiser l'énergie par différentes opérations :

- ✚ Eclairage public avec la pose de luminaires LED
- ✚ Toiture du logement de l'école
- ✚ Portes et fenêtres du stade

Ces travaux ont pris quelques retards, mais devront être effectués prochainement.

En vous espérant nombreux le vendredi 11 janvier, l'équipe municipale et moi-même vous adresserons nos vœux. Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne année et bonne santé à tous !

Patrick CHAUSSY

Travaux de voirie

L'entreprise Merlin TP a effectué le gravillonnage de la route de la Cailleterie avec la participation de la commune de Maisoncelles, la route de Saint Gueneau, du croisement jusqu'à la CAPROGA, ainsi que les points à temps sur toute la commune.

La rue de la Garde et la rue de Saint Gueneau seront refaites à la charge de l'entreprise Merlin TP, suite aux défauts survenus après la dernière réfection de la chaussée (travaux prévus au printemps).

Les trottoirs des habitants qui se sont portés volontaires, ont été réalisés. Un enrobé a été mis en place sous la benne à verre de l'église, le parking de l'école et les trottoirs aux abords de la mairie.

Certains panneaux de signalisation de la commune sont à remplacer. Ces travaux seront assurés par Franck Services dès réception de la commande.

Eglise



FONDATION



DU
PATRIMOINE

La convention a été signée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 26 octobre à la salle polyvalente.

M. Leriche, architecte a présenté l'ensemble des travaux qui seront réalisés.

M. Delamotte a expliqué le rôle et les actions de la Fondation du Patrimoine.

Des flyers ont été distribués afin de solliciter les habitants et toutes les personnes intéressées par la sauvegarde du patrimoine. Il est important de relayer l'information afin d'obtenir un maximum de dons !

Nous vous rappelons que vous pouvez faire un don en ligne via le site de La Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-etienne-de-mondreville>

Ou en vous connectant au site de la commune : <http://mairiedemondreville.fr> RUBRIQUE Actualités

Attention, il y a 2 Mondreville sur le site de la Fondation du Patrimoine, notre « Eglise St Etienne » et « l'Eglise St Christophe » dans les Yvelines.

Salle polyvalente

Le retroprojecteur de la salle polyvalente est acheté et sera fonctionnel très prochainement.



Eclairage des rues



Le changement des lampadaires par des luminaires LED a pris un peu de retard, les travaux devraient être effectués rapidement, c'est pourquoi quelques lampes grillées n'ont pas été remplacées.

Stade et garage

Remplacement des portes et fenêtres du stade et de la porte du garage de la mairie par l'entreprise Jean-Luc Taverne.



Intercommunalité

Proxi'bus Gâtinais-Val de Loing : fin du transport à la demande

Le Conseil Communautaire réuni à Poligny le 24 septembre dernier vient d'acter la **fin du transport à la demande au 31 décembre 2018**.

Face à la baisse de la fréquentation de ce service mis en place depuis 6 ans, les élus ont dû faire ce constat amer et prendre cette décision douloureuse pour l'intercommunalité.

La demande des habitants était pourtant forte il y a six ans avec une fréquentation en hausse dans les premiers temps qui avait nécessité la mise en place de plusieurs nouvelles destinations.

Les élus s'étaient d'ailleurs réjouis du succès de ce service permettant de réduire les inégalités de déplacement sur le territoire et favoriser l'accessibilité de tous aux équipements et services de proximité.

Le succès fut malheureusement de courte durée et la fréquentation stagnante, voir en baisse certaines années, a laissé apparaître un coût de service trop important pour la Communauté de Communes (environ 25 euros par personne transportée).

Que l'on se rassure cependant, le service de transport à la demande ne disparaît pas complètement puisque la région Île de France prévoit prochainement la mise en place d'un service au niveau régional. En attendant la société Transdev assure toujours vos déplacements à travers l'intercommunalité grâce aux lignes régulières de transport en commun.

Plus de détails sur <https://www.vianavigo.com> et sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>



Effectifs pour l'année 2018

- ✚ En maternelle à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice : 26 élèves (7 en petite section, 7 en moyenne section et 12 en grande section)
- ✚ En primaire à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice : 11 élèves (6 CP, 5 CE1), Madame CAMUS enseignante : 24 élèves (6 CE2, 11 CM1 et 7 CM2)

L'entreprise Dagée entreprendra en début d'année 2019, la réfection de la toiture du bâtiment de l'ancien logement de fonction.

Le syndicat de regroupement scolaire remercie le personnel des écoles qui a élaboré un magnifique parcours de jeux dans la cour de l'école maternelle de Mondreville (photo ci-dessous).



Divers



Les Permanences de la Mairie

La mairie sera fermée du 24 décembre 2018 au 3 janvier 2019.
Pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales, la mairie sera exceptionnellement ouverte le :

Lundi 31 décembre de 10h à 12h

Liste électorale

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2018 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)



SMETOM



Le SMETOM vous informe :

Après les fêtes, votre sapin de Noël vous encombre ?

Offrez-lui une seconde vie !

Apportez votre sapin à l'emplacement dédié :

Stade de Mondreville (emplacement délimité par des barrières)

Vous pouvez déposer vos sapins à partir du 26 décembre jusqu'au 20 janvier 2019.

Votre sapin sera valorisé en compost.

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, sans guirlandes, sans flochage (neige artificielle), sans sacs plastiques : ces matières ne sont pas compostables.

Commémoration du 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018 à l'occasion des commémorations du centenaire de la grande guerre 14-18, Melle Pascale CHAUSSY a présenté 3 cadres représentant 11 de nos disparus lors de cette guerre (photos visibles dans la salle de conseil).

M. Dominique POISSON a édité un petit livret relatant l'histoire des événements concernant chaque combattant de la commune, morts pour la France. Vous pouvez vous le procurer en mairie ou sur le site de la commune : <http://www.mairiedemondreville.fr/> ONGLET **Histoire**

Si vous disposez de photographies ou informations concernant cette époque, nous serions heureux que vous nous les communiquiez afin de compléter le livret et les photos. Nous remercions Pascale et Dominique pour leur travail de recherche.



Mutation de la secrétaire de mairie – Chrystel Moulié-Fouquin

Au 1^{er} février, cela fera 18 ans de passé en tant que secrétaire de votre commune.

J'ai débuté avec Madame Elia Noret et Monsieur Jacques Viêtès que je remercie pour la chance qu'ils m'ont donnée. Puis, avec Monsieur Patrick Chaussy, j'ai vu trois conseils municipaux se créer et mener à bien chaque projet de la commune. Travailler avec eux fut agréable et constructif.

Des liens se sont créés avec chacun, des amitiés avec d'autres.

Mes simples remerciements ne pourront égaler la reconnaissance éprouvée face à la confiance qui m'a été donnée. Je n'oublie pas Bernadette et Philippe mes chers collègues.

Bernadette qui s'applique à rendre agréable mon bureau en faisant disparaître les petits papiers, agrafes, trombones et autres que je sème derrière moi.

Philippe qui, tous les jours, venait vérifier si tout allait bien dans mon "perchoir".

Et évidemment, il y a vous, les Mondrevilloises et Mondrevillois qui m'avez accueilli avec gentillesse et bienveillance.

Nos routes vont se séparer au 1^{er} mars 2019.

Je n'oublierai pas ces années écoulées chez les "Grillons".

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de belles années à venir.

Chrystel Moulié-Fouquin

Circuler en hiver - Info Route 77 Plan "viabilité hivernale" Le Département déploie son dispositif de « viabilité hivernale ». L'enjeu : assurer en cas de neige ou de verglas, des routes praticables sur les axes prioritaires.

Avant de prendre la route : Informez-vous sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation, sur l'ensemble de votre trajet en téléphonant au **0800 077 001** (appel gratuit depuis un poste fixe) en consultant la météo du département sur : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/seine-et-marne/77>

S'inscrire aux Alertes hivernales

Le Département vous permet d'être **informé par courriel ou par SMS** des alertes hivernales, en vous inscrivant simplement en ligne sur le site du Conseil Général :



<http://seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Routes-et-traffic/Circuler-en-hiver-Info-Route-77>

Le **bloc Alertes SMS** vous permet d'avoir accès aux alertes hivernales en indiquant simplement votre numéro de téléphone

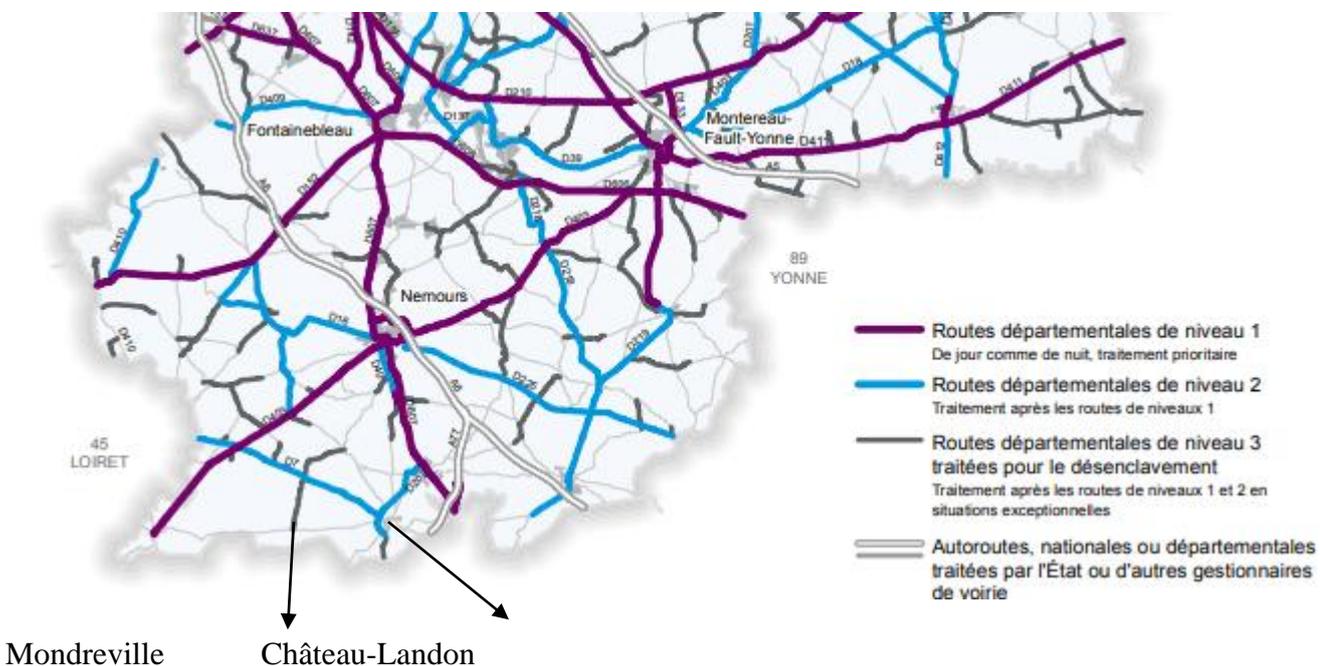
Gérer au mieux les routes départementales pendant l'hiver : Les niveaux de service

Le réseau routier départemental (4 324 km) ne peut être surveillé et traité dans sa globalité de la même façon, ni dans les mêmes délais.

Afin d'assurer un meilleur service aux usagers, les interventions des services du Département sont priorisées en 3 niveaux de service :

- ✚ le réseau prioritaire de **niveau 1** où la circulation est la plus dense sur environ 960 km, les 28 équipes de la Direction des routes sont mobilisables 7 jours sur 7 et 24h/24,
- ✚ sur environ 760 km, le **deuxième niveau CHATEAU LANDON** est traité ensuite par les mêmes équipes. En situation exceptionnelle, les délais d'intervention peuvent être plus longs car le réseau prioritaire doit avoir d'abord retrouvé des conditions de circulation acceptable,
- ✚ le réseau de **troisième niveau MONDREVILLE** (2 610 km) n'est pas traité en situation courante, sauf ponctuellement et seulement si la sécurité générale est susceptible d'être affectée (accidents, établissements sensibles enclavés...).

Sur le réseau dit « de désenclavement » (environ 1000 km), une coopération est mise en place avec les communes et les intercommunalités pour déneiger ce réseau. En compensation, le Département fournit une quantité de sel définie en fonction de la surface de voirie concernée.



PREVENTION

Depuis le 8 mars 2015, l'installation des détecteurs de fumée (DAAF) est obligatoire dans tous les lieux d'habitation.

Le DAAF est un appareil permettant d'alerter l'occupant d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore.

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

Pour une protection minimale, il est recommandé d'installer :

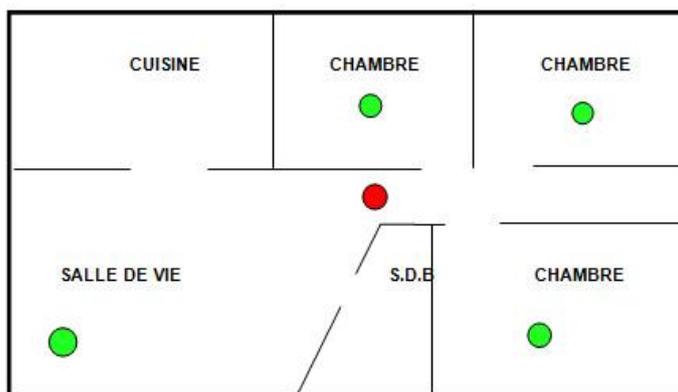
- + 1 détecteur de fumée dans les couloirs qui relient les pièces de vie et les chambres,
- + 1 détecteur de fumée à chaque étage de votre logement si ce dernier est composé de plusieurs étages.

Mais, pour une protection optimale, il est conseillé d'installer un détecteur de fumée :

- + Dans chaque pièce de vie,
- + Dans chaque chambre à coucher,
- + À chaque étage de votre logement si ce dernier est composé de plusieurs étages.



D.A.A.F. POUR UN APPARTEMENT :



● D.A.A.F POUR UNE PROTECTION MINIMALE

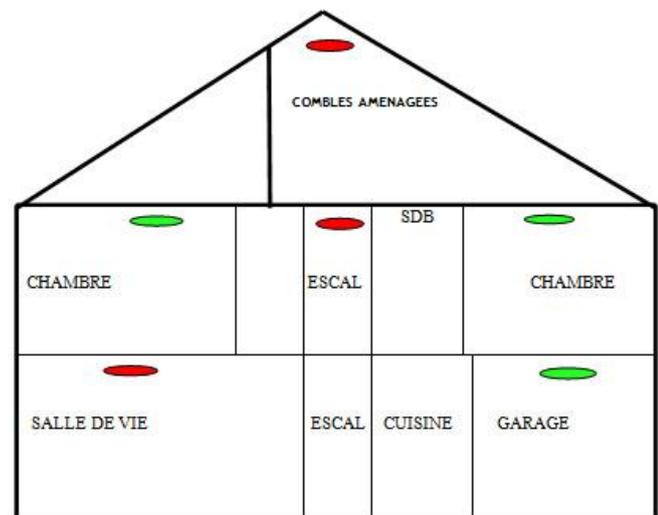
● D.A.A.F POUR UNE PROTECTION OPTIMALE

L'entretien de vos équipements de détection est important pour garantir une sécurité quotidienne à votre famille, deux manipulations simples vous permettront de les entretenir facilement :

- + **Nettoyez votre détecteur de fumée** afin d'éviter l'accumulation de poussière, ainsi que de saleté. Cet entretien aura pour effet de permettre une détection incendie plus rapide. En effet, plus les fentes sont obstruées, plus le temps de détection du départ de feu sera long !
- + **Changez la pile de votre DAAF régulièrement**, pour vous rappeler du changement, choisissez une date facilement mémorisable (anniversaire, jour de changement de saison...). Vous pouvez d'ores et déjà regarder le type de pile dont vous avez besoin, leur espérance de vie étant variable :
- + *Pile saline - Tous les 6 mois environ*
- + *Pile alcaline - Tous les ans*
- + *Pile lithium - Tous les 5 ans*
- + De plus, il faut absolument effectuer le changement de pile de votre détecteur dès l'instant où celui-ci émet une alerte de fin de service de sa pile actuelle.

Enfin, testez régulièrement la pile du détecteur à l'aide du bouton "test".

D.A.A.F. POUR UNE MAISON :



● D.A.A.F POUR UNE PROTECTION MINIMALE

● D.A.A.F POUR UNE PROTECTION OPTIMALE

CARTE IDENTITE ET PASSEPORT



Nous vous rappelons que la mairie de Souppes sur Loing est habilitée à effectuer les renouvellements et demandes de carte d'identité et passeport. Ce service est pris en charge par la Communauté de Commune.

Vous devez prendre rendez-vous sur le site de la ville : http://www.souppes.fr/com_passeport.html qui vous renseigne

également sur tous les documents à fournir.

Repas des anciens

Le repas de la commune offert aux personnes de plus de 65 ans a eu lieu le samedi 17 novembre dans une ambiance chaleureuse. La projection du petit film tourné dans la commune ayant été annulée suite à un problème technique, M. François Leroux (musicien et comédien) a animé le repas, au son de Rhythm'n'blues jazz.



Et la vie du village

Etat Civil



Bienvenue à :

Jean-Claude, Thomas AMIARD né le 7 novembre 2018

Décès :

Monsieur LELOUP André le 13 novembre 2018

Monsieur COMBE Gérard le 24 novembre 2018



Félicitations à :



Noces de diamant :

Trois couples ont fêté leurs noces de diamant cette année :

- ✚ M. et Mme JOURDAIN
- ✚ M. et Mme MARIE
- ✚ M. et Mme CHAUSSY

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Les Associations du Village

Le Comité des Fêtes vous communique les dates de ses prochaines activités en dernière page. Les bénévoles sont indispensables, sans eux la kermesse ne pourrait avoir lieu dans notre village.

Venez faire partie de notre équipe, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Alors n'hésitez plus : Rejoignez-nous !

Merci de vous faire connaître auprès de Dominique Quinot au : 06 79 69 52 54

Nous vous invitons à la galette des rois le samedi 5 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/>

LA SOIREE DU 13 JUILLET



SOIREE THEATRE « L'EVANGILE SELON PAULO » LE 9 NOVEMBRE

François LEROUX et Ségolène POINT, nous ont présentés leur pièce de théâtre.

Pièce écrite et mise en scène par François Leroux.

Le décor dépouillé donne à la mise en scène une force particulière et souligne le comique des situations burlesques et des dialogues entre argumentation rigoureuse et incohérence totale. Langage, chants, danses et caricatures remettent en cause les religions, ses dogmes et ses errances, la bienséance et les certitudes bourgeoises d'une société dénuée de scrupules et d'humanité.

Une rencontre surréaliste entre 2 personnages hors normes, qui a enchanté, parfois dérangé les spectateurs !



LA DECORATION DU SAPIN DE NOEL PLACE DE L'EGLISE LE 8 DECEMBRE



Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le premier et troisième vendredi de chaque mois à salle polyvalente à 20h30.

Les personnes intéressées par le jeu peuvent se joindre à nous, elles seront les bienvenues.

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville »

Une seule équipe : les vétérans (dès 35 ans). Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions – jeux, tous les deuxièmes jeudi après-midi de chaque mois.

Il vous rappelle les dates suivantes pour l'année 2019 :

Jeu	di 10 janvier :	Repas boudin, galette des rois		
Jeu	di 14 février :	Assemblée Générale – Cotisation 16 euros		
Sa	mé 2 mars :	Concours de belote		
Jeu	di 14 mars :	Gaufres, crêpes et beignets		
Lu	né 8 avril :	Repas au « Cheval Blanc »		
Di	manc	h	19 mai :	Kermesse

« Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

Petit compte rendu de notre activité

Notre association a été créée il y a 13 ans quand l'organisation des concerts demandait une prise en charge plus importante que ceux organisés sous l'égide de la paroisse.

Le bilan de notre activité reste positif. Les concerts sont appréciés, aussi bien par les musiciens (quelle belle acoustique.. !!) qui sont invités (ou qui s'invitent !) que par un public devenu fidèle, ce qui nous incite à continuer dans cette organisation.

Les finances, venant des cotisations, des entrées de concerts et de quelques dons, nous permettent de rémunérer les musiciens, et de louer un piano quand cela est nécessaire. Nous remercions la Municipalité pour sa subvention annuelle, qui nous est précieuse pour faire face à nos dépenses. Le montant des cotisations reste pour l'année à venir 2019 à 10€, et nous essayons de garder le tarif des concerts également à 10€. Il y avait une cinquantaine de cotisants cette année, et c'est dommage que plusieurs personnes souhaitant donner leur contribution, l'oublie tout simplement...

Les appels à cotisation pour l'année 2019 ont été envoyés fin novembre. Ceux qui sont intéressés à soutenir notre association, et qui ne sont pas encore adhérent peuvent s'adresser à Mme Gusta Tissot – 01 64 29 36 04 - ou à Mme Maryse Chaussy – 01 64 29 42 47.

Le 18 novembre, pour notre concert d'automne, nous avons invité le théorbiste Pierre Gatulle et son ensemble «Le Promenoir». Cet ensemble prenait la suite de «Escapades», toujours sous la direction de Pierre Gatulle, qui était venu déjà en juin 2008 et en décembre 2009. Le nouvel ensemble s'est formé il y a 2 mois et nous avons été les heureux bénéficiaires de leur premier concert ! Il se compose de 7 musiciens :

- ✚ Pierre Gatulle – Oud - Théorbe - Archiluth,
- ✚ Jeane Marie Anglès – soprano,
- ✚ Céline Lhomme – violon baroque,
- ✚ Pauline Prat – flûtes à bec - traverso,
- ✚ Fanchon Duchaussoy – violon de gambe,
- ✚ Alexandre Bou Ferraa – percussion,
- ✚ Sarah Rouppert – épinette (absente)

«Le Promenoir» comme l'était «Escapades» est spécialisé dans la musique de l'époque de la Renaissance et du baroque. (17^e et 18^e siècle) et parmi ses recherches se trouvent également des pièces plus anciennes, tel que le magnifique Chant sépharade du XIV^e siècle.



Le programme du concert était divisé en 3 parties : «Le promenoir des amants» - «Tempêtes méditerranéennes» et «Terres inconnues» les morceaux de musique étant entrecoupés de quelques strophes de poésie de poètes de cette époque telle que Tristan L'Hermite, Pétrarque, du Bellay. Chaque instrumentiste a pu nous faire part de sa virtuosité, et l'expressivité musicale de la soprano était plus que remarquable. Le «Laudate Dominum» de Monteverdi, à la fin du concert, a non seulement permis à la soprano de nous montrer l'étendue et la maîtrise de son art, mais nous a montré une fois de plus comme l'acoustique de notre église est belle.

Le verre de l'amitié après le concert a permis de réunir musiciens et public, qui était intrigué par quelques instruments moins connus comme le théorbe, archiluth et oud. Ce fut également l'occasion pour les musiciens de recevoir maints compliments mérités !

L'année 2019 verra donc le début de la restauration de l'église, et en tant que Association « Les amis de l'église de Mondreville» nous avons été sollicités pour participer à la signature du protocole et à la promotion de cet événement en faisant connaître autour de nous ce projet et inciter nos contacts à participer à la souscription ouverte par la Fondation du Patrimoine afin de compléter la part revenant à la Commune.

Les travaux ne gênant pas pour l'instant l'organisation de nos concerts, nous avons invité pour cet été la flûtiste Sabine Frenzl, professeur à l'Ecole de musique de Souppes sur Loing, pour un concert flûte/piano probablement.

Les demandes et idées continuent à se présenter et nous incitent donc à poursuivre notre but :

« Ouvrir les portes de l'église à tous »

Pour la faire vivre et de passer un moment d'amitié et de partage...

Le DVD du concert est en vente au prix de 8€, reversé à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

G.Tissot- présidente décembre 2018

Les dates à retenir

Samedi 5 janvier Galette du Comité des Fêtes – 17h30

Jeudi 10 janvier Club des Anciens, boudin, galette des rois

Vendredi 11 janvier Vœux du Maire à 19h00

Dimanche 3 février Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes à partir de 14h00

Jeudi 14 février Assemblée générale du Club des Anciens

Samedi 2 mars Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14h00

Jeudi 14 mars Réunion du Club des Anciens, crêpes, gaufres et beignets

Jeudi 14 mars Assemblée générale du Comité des Fêtes à 20h00

Lundi 8 avril Repas au « Cheval Blanc » organisé par le Club des Anciens

Lundi 22 avril Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes à partir de 15h00

Mercredi 8 mai Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 à 11h00 au monument aux morts

Dimanche 19 mai Kermesse organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 26 mai Elections européennes

Bonne Année 2019 !